

Compte-rendu de l'Atelier d'Echange du 18 juin, de 17h30-19h

« *Comment l'ergonome accompagne une entreprise engagée ou non dans la transition écologique ?* »



Les commissions « Communication » et « Jeunes Pratiques en Réflexion » de la SELF ont organisé le 18 juin de 17h30 à 19h00 un atelier d'échange en visioconférence gratuit et ouvert à tous et toutes. Vous en trouverez ci-dessous le compte-rendu.

Nous étions 26 participants dont environ la moitié a participé activement aux échanges. Les participants qui se sont présentés étaient majoritairement des ergonomes et ergonomes & psychologues du travail, exerçant dans des contextes variés : recherche, formation, consultants, SPST, internes ou en retraite.

Introduction de la thématique :

La proposition de la thématique fait suite à la réalisation d'un atelier JPR en janvier 2026 ayant eu pour sujet « *Comment l'ergonome accompagne une entreprise engagée ou non dans la transition écologique ?* »

Nous sommes revenus sur les éléments évoqués lors de cette rencontre :

- Prendre soin du travail versus prendre soin du vivant ; est-ce le rôle de l'ergonome et sommes-nous outillés et légitimes ?
- Impact de la transition écologique sur le travail, souvent la dimension impensée et entraînant généralement une intensification,
- Penser une approche à 3 objectifs : performance-santé-écologie,
- Partage de 2 récits :
 - o Quand la solution écologique n'est pas soutenable en termes d'activité de travail,
 - o De l'écologie à l'ergonomie dans le spectacle vivant ; intégration de l'ensemble de la chaîne d'acteurs, y compris les consommateurs/spectateurs et producteurs de service/musiciens
- Proposition d'un outil réflexif : penser l'intervention comme une traversée en bateau,
- Conclusion : les ergonomes participants se sentaient peu outillés pour intervenir sur ces thématiques.

Sujets évoqués lors de l'échange :

- **Expériences vécues :**
 - o Partage de situations où le lien entre enjeux écologique et travail nous paraît évident et pourtant l'expérience de l'échec de convaincre,
 - o Comment adapter les conditions de travail à une énergie dont on ne connaît pas encore le comportement ?
 - o Projet de conception d'un matériau biosourcé (tige de tournesol et de maïs) ; réalisation d'un prototype de simili-béton / Etape suivante : interroger la

dimension travail (retirer les tiges des champs, poser le matériau, compatibilité avec les outils, etc. Le projet ne s'est pas poursuivi sur ces aspects faute d'acteur structurant.

- Plusieurs expériences dans le secteur de la restauration collective :
 - Développement du fait maison sans repenser les process et moyens : augmentation des manipulations,
 - Changement de pratiques pour une alimentation plus durable croise un projet de changement de production important ; les sujets ont réussi à se croiser par l'intermédiaire de la question du travail,
- Plusieurs expériences dans le secteur hospitalier :
 - Objectif d'un hôpital plus vert (pèse lourd dans le bilan carbone). Recrutement d'un ETP de coordination de la transition écologique en santé → plusieurs axes de travail, sans présence d'ergonome (ex : gestion des déchets infectieux) / en revanche, l'ergonome est identifié sur les sujets de conception, réhabilitation de bâtiments, avec souvent le constat d'impacts contradictoires : ex. des toits végétalisés très difficiles à maintenir, ou du nettoyage des sols sans produits chimiques, avec de l'eau et des microfibres, qui a des impacts négatifs pour les agents.
 - Quid d'aller sur l'organisation de l'activité de soin : examens multipliés, etc.
- **Sujets abordés en silo,**
 - Même si on en a la préoccupation personnelle, on finit par vivre avec et suivre le mouvement de l'entreprise ; comment faire le lien entre des acteurs qui jouent chacun leur partition ? Gros travail de pédagogie
 - Plus de possibilités de prise en compte coordonnée des sujets dans des petites structures où les responsabilités des acteurs sont plus globales ?
 - Structure avec un répondant durabilité/développement durable et une commission durabilité avec un ergonome pour représenter la santé au travail. Rompt avec le travail en silo
 - Transition agro-écologique : il faut sortir de la logique d'une intervention en interne d'une structure et penser à l'échelle d'un territoire. Il n'y a pas d'interlocuteur-cible clairement identifié. Il faut associer les élus, les politiques, etc. Cela demande de nouveaux modèles d'intervention et de relever un défi de connaissances différent
 - Les normes ISO peuvent être des leviers pour entrer sur ces sujets, mais restent des thématiques normées en silo.
- **Transition écologique, ergonomie et réglementation,**
 - RSE : Il y a une trentaine d'années, la RSE ressemblait à un label sous lequel il n'y avait rien du tout et à côté, des petites TPE mettent des choses en place, essayent en faveur des conditions de travail et de la durabilité, mais moins mises en avant
 - La réglementation peut pourtant sembler un bon levier pour mobiliser les entreprises et intégrer l'ergonomie sur ces enjeux,
 - La loi peut aussi participer à détériorer les conditions de travail ; exemple de la loi Egalim et des agents de cuisines centrales avec une opposition nette entre les motivations environnementales et les conditions de travail. Interroge sur les

modes d'élaboration des lois, les modalités de représentation du travail et la capacité d'intervention de la communauté des ergonomes dans ces travaux.

- **La place et la légitimité perçue/vécue des ergonomes,**
 - Abattoirs : questionnement éthique sur la place et le rôle de l'ergonome par rapport à la production à outrance, des impacts écologiques et sur les salariés,
 - Les réponses ne sont pas si simples que ça à trouver ; ex : protéger de la chaleur en période de canicule peut amener à toucher à l'organisation du travail et aux horaires avec des impacts sur les liens vie pro/vie perso, le bruit et le sommeil des voisins (BTP) ; il y a des questions d'ambitions politiques qui dépassent complètement notre niveau et les marges d'action des employeurs.
- **Historique du sujet en ergonomie/congrès de la SELF qui ont abordé dans leur titre la notion d'écologie :**
 - Première fois en 1976 : « économie, ergonomie et écologie » // première candidature à l'élection présidentielle d'un candidat écologiste en 1974 ; le sujet dépasse l'entreprise et le travail,
 - Ensuite, plus de mentions dans les noms des congrès avant 2005 (ergonomie et développement durable), puis 2010 (résilience), 2013, 2014 et chaque année depuis 2017
- **Modèles sur lesquels s'appuyer**
 - Les démarches techno-solutionnistes se développent, sans prises en compte des impacts sur le vivant. Nécessité de repenser le modèle de conception. Projet de travailler sur ce sujet avec ARPEGE sur « *ergonomie et politiques publiques* »,
 - Nos modèles classiques n'intègrent pas ou peu l'environnement de travail ; essais de retravailler les modèles classiques pour intégrer cette dimension avec par exemple, le modèle au 6 carrés, plaçant l'environnement comme donnée amont et aval ou l'analyse micro-méso-macro avec activité et environnement de part et d'autre,
 - Assez peu de choses sur le travail soutenable en ergonomie ; « *les sociologues commentent : les ergonomes s'interrogent sur la santé sans intégrer la dimension soutenabilité de l'environnement* ». Dossier récent sur le travail soutenable avec une approche sociale et écologique du travail : « *en libérant/délibérant de l'activité de travail des professionnels de première ligne, les enjeux de qualité du travail émergent et progressivement les enjeux écologiques ressortent également dans le discours* »,
 - Evocation de l'économie servicielle comme moyen de faire évoluer notre pensée.

Ressources évoquées durant l'échange :

[Appréhender la territorialisation d'un système soutenable de travail. Réflexions à partir de l'exemple des systèmes alimentaires territorialisés](#)

[Agir sur la qualité du travail pour développer sa soutenabilité – Une approche en psychologie du travail | Revue internationale du travail](#)

[Introduction – Le travail soutenable: exploration des exigences d'une approche sociale-écologique du travail | Revue internationale du travail](#)